

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BLOIS - 4101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 09/04/2026 - 1943 - 2022 D 00652 - 922 248 448 - 1416 NOTAIRES

Désignation de l'entreprise : SELURL 1416 NOTAIRES

Durée ex. en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise :

Durée de l'ex. précédent* 12

50 RUE DE CHEVERNY CONTRES

41700 LE CONTROIS EN SOLOGNE

Numéro SIRET* 92224844800016

Néant ☐

Ex. précédent (N-1) clos le :

			Exercice N, clos le : 31/12/2025			31/12/2024
			Brut 1	Amort., provis° 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
	I	Frais d'établissement *	AB	AC		
A N		Frais de développement*	CX	CQ		
C C		Concessions, brevets et droits similaire	AF	AG		
T		Fonds commercial (1)	AH	AI	994 000	994 000
I R		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
F P		Immo. incorp. en cours et av. et acptes	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
I C		Constructions	AP	AQ		
M		Installat° tech., matériel et outillage ind	AR	AS		
M R		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	28 009	26 689
P		Immobilisations en cours, av. et acpte	AV	AW		
B		Participations	CS	CT		
I F		Titres immobilisés de l'act. de portef.	CU	CV		
L I		Créances rattachées à des participat°	BB	BC		
I N		Autres titres immobilisés	BD	BE		
S		Prêts	BF	BG		
E		Autres immobilisations financières *	BH	BI	25 935	25 935
TOTAL (II)			BJ	BK	28 009	1 046 624
A S		Matières 1ères, approvisionnements	BL	BM		
C T		En cours de production de biens	BN	BO		
T		En cours de production de services	BP	BQ		
C		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
C K		Marchandises	BT	BU		
I S		Avances et ac. versés sur cdes	BV	BW		
R C		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		852
C R		Autres créances (3)	BZ	CA	13 269	24 747
U E		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
L D		VMP(dt act° propres)	CD	CE		
I		Disponibilités	CF	CG	363 236	428 927
R		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	8 172	8 888
E		TOTAL (III)	CJ	CK	384 676	463 414
G		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
U		Primes de remboursement des obl. (V)	CM			
L		Ecart de conv. actif et diff. d'éval. (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)			CO	1A	28 009	1 510 038
Renvois : (1) Dont droit au bail				CP	25 935	(3) Part à + d'un an CR
(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes :						
Clause de rés. de prop. :*			Immobilisations :	Stocks :	Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
LA GÉRANCE

Désignation de l'entreprise : SELURL 1416 NOTAIRES		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 065 900)	DA	1 065 900	1 065 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	13 582	8 882
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours B1)	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* EJ)	DG	7 699	8 395
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	72 458	94 004
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 159 639	1 177 181
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	132 395	179 021
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip EI)	DV	6 071	5 989
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 449	5 279
	Dettes fiscales et sociales	DY	124 346	139 880
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Instrument financier à terme	D1		
	Autres dettes	EA	7 628	2 688
Compt régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	273 889	332 858
	Ecart de conversion passif et différence d'évaluation*	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 433 528	1 510 038
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	189 164	200 837
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE

SELURL 1416 NOTAIRES
50 RUE DE CHEVERNY CONTRES
41700 LE CONTROIS EN SOLOGNE
615328936

Exercice clos le : 31/12/2025

Durée : 12 mois

Cette annexe, qui complète et commente l'information fournie par le bilan et le compte de résultat,

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 Logiciel comptable

L'Office utilise le système INOT COMPTABILITE

dont la conformité à l'arrêté du 23/08/2010 a fait l'objet d'une attestation établie
par Serge BOTTOLI

Le Conseil Supérieur du Notariat a délivré en date du 18/10/2024
le certificat de dépôt numéro 24-3/4.0 pour le rapport spécial contenant cette attestation.

1.2 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et de l'arrêté du 22 juillet 1988 relatif au plan comptable notarial.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3 Dérogations

L'application des règles émanant du plan comptable comporte un certain nombre de dérogations découlant, soit de tolérances consenties à l'ensemble de la profession notariale, soit de décisions propres au(x) titulaire(s) de l'Office.

Les premières dérogations ont trait à l'avis du CNC du 18 avril 1988 rendant l'usage de la classe 3 facultatif, ainsi que des comptes de classe 6 et 7 en relation avec elle. Les secondes ont pour origine les mesures fiscales issues de la doctrine administrative, relatives d'une part aux actes de décembre et, d'autre part aux émoluments en second reçu des confrères.

L'incidence de ces dérogations sur le résultat et les capitaux propres est détaillée sur un document annexe.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		☐	☐	☒
des titres de participation		☐	☐	☒
des autres titres immobilisés et des titres de placement		☐	☐	☒
Frais externes de formation nécessaires à la mise en service		☐	☐	☒
Coûts d'emprunts activables montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		☐	☐	☒
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation montant comptabilisé en charges pour l'exercice		☐	☐	☒

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	994 000			994 000
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	43 621	13 305		56 926
Immobilisations financières.....	25 935			25 935
Total.....	1 063 556	13 305		1 076 861
Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles...	16 932	11 077		28 009
Total.....	16 932	11 077		28 009
Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Frais de développement :

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :	994 000	
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
- dont frais de développement						
- dont fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	25 935	25 935	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	21 441	21 441	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités..... 1 400

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	3 553	300,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	3 553	300,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	132 395	47 670	84 724	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	3 449	3 449		
Dettes fiscales et sociales.....	124 346	124 346		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	13 699	13 699		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	273 889	189 164	84 724	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	375
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	3 422
Dettes fiscales et sociales.....	37 715
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Frais de développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts..... 3 522
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Effectifs

8

Dont apprentis
 Dont handicapés

Engagements de retraite et avantages similaires

Autres informations significatives

Non recensé

1416 NOTAIRES
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de notaires
au capital de 1 065 900 €uros
Siège social : 50 E Rue de Cheverny - CONTRES
41700 LE CONTROIS EN SOLOGNE
922 248 448 RCS BLOIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DU 27 MARS 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 72 458,42 €uros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **72 458,42 €uros**

La somme de **3 622,92 €uros**

Au compte de la « réserve légale » qui présentera

Un solde créditeur de 17 204,96 €uros

A titre de dividende global à l'associé unique **68 830,00 €uros**

Soit 19,37 €uros par part

Le solde, soit la somme de **5,50 €uros**

En totalité au compte "autres réserves" dont le solde créditeur

Sera porté à la somme de 7 704,24 €uros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 68 830,00 €uros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement dans les délais légaux et au plus tard le 30 Septembre 2026.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026).



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 68 830,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

Dividendes : 22 000,00 €uros, soit 6,19 €uros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 000,00 €uros

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

Dividendes : 138 360,00 €uros, soit 38,94 €uros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 138 360,00 €uros

Exercice clos le 31 décembre 2024 :

Dividendes : 90 000,00 €uros, soit 25,33 €uros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 90 000,00 €uros

Pour copie certifiée conforme
Alexis NORGUET
Gérant – associé unique

